

tance de cette petite place lui donne des titres à cette considération.

**M. WALLACE :** *Cela n'est qu'une partie du projet destiné à faire du havre de Collingwood un havre convenable et je crois qu'il est nécessaire que l'argent soit dépensé, mais judicieusement. Le ministre devrait nous donner un aperçu des travaux. Je sais par les visites que j'y ai faites que le port lui-même a besoin d'être creusé à cause de la baisse de l'eau et de l'accroissement des dimensions des navires qui naviguent sur les lacs. Le ministre voudrait-il nous expliquer ce que comprend le programme complet des améliorations.*

**Le MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS :** *Je regrette de ne pas pouvoir donner plus d'informations. J'ai eu plusieurs communications avec le maire, le conseil et les gens de Collingwood. J'ai eu plusieurs entrevues avec la Compagnie du Grand Tronc. J'ai compris, par ce que m'ont dit les gens de Collingwood que ces améliorations suffiraient pour le temps présent.*

**M. WALLACE :** *Est-ce que cela complète le travail ?*

**Le MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS :** *Je n'ai pas dit cela, en aucune façon. J'ai dit que c'était considéré comme suffisant pour le moment.*

**M. WALLACE :** *Le creusement du chenal marche actuellement. Lorsqu'ils pénétreront dans le havre, ne faudra-t-il pas le creuser aussi pour faciliter le passage des plus gros vaisseaux ? La voie navigable qui suffisait, il y a dix ou quinze ans n'est plus suffisante maintenant que les vaisseaux qui font le commerce des lacs sont plus grands qu'autrefois.*

**Le MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS :** *Je comprends parfaitement cela et le travail que nous faisons maintenant est précisément celui qu'indique l'honorable député (M. Wallace). La première partie de l'ouvrage est le dragage de 2,600 pieds au dehors du havre, à une profondeur de vingt pieds et ensuite nous draguons l'intérieur du havre à 18 pieds.*

**M. MCCARTHY :** *Je comprends que ce travail qui s'accomplit actuellement et pour lequel, je crois, un contrat a été passé est pour faire tout ce qui est nécessaire ou projeté dans le havre. La ville et la compagnie de chemin de fer intéressées ont promis de payer \$25,000 pour ce travail et un arrangement fut conclu par l'ancien gouvernement, en vertu duquel, si la ville et le chemin de fer donnaient \$25,000 le gouvernement fournirait tout ce qui serait nécessaire pour faire un travail complet et parfait.*

**M. SPROULE :** *Le ministre dit que la ville ne paie rien du tout.*

**M. MCCARTHY :** *Elle ne paie rien des \$80,000 mais la ville donne \$25,000 sur la somme totale.*

**M. SPROULE :** *J'ai demandé si les \$25,000 étaient compris dans le contrat qui s'élève à \$140,000, j'ai compris que le ministre m'a dit "non."*

**M. MCCARTHY :** *Je n'étais pas dans la chambre en ce moment-là. Lorsque la ville de Colling-*

*wood a demandé ces améliorations là, il y a quatre ou cinq ans, l'ancien gouvernement a envoyé un ingénieur à Collingwood et a fait évaluer les besoins et le prix. Au mois de janvier, l'année dernière, le gouvernement a demandé des soumissions pour les travaux spécifiés par leur ingénieur. Des soumissions ont été reçues, mais comme il n'avait pas été voté d'argent en 1896 l'entreprise n'a pas été adjudgée. Les choses en sont restées là jusqu'au changement d'administration et le résultat a été que l'un des soumissionnaires, MM. Boon et Armstrong a fait une soumission à un prix bien inférieur à l'estimation de l'ingénieur du gouvernement et l'entreprise a été adjudgée à cette maison pour environ \$140,000. Je comprends aussi que la ville doit contribuer pour la balance des \$25,000 qu'elle n'a pas encore dépensée. Pendant l'été ou le printemps de 1896 un certain montant a été dépensé à la suite d'un arrangement avec le gouvernement pour que ce montant soit crédité sur les \$25,000 que la ville et la compagnie de chemin de fer ont promis de fournir conjointement. La ville, je crois, est disposée à remettre au gouvernement la balance de ce montant.*

**M. SPROULE :** *Je pense que le ministre devrait profiter de cette offre et l'inclure dans la dépense, ce serait autant d'argent d'épargné. Ils sont tout disposés à remettre cette somme.*

**Le MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS :** *Et moi, je suis tout disposé à l'accepter.*

**M. BENNETT :** *Le ministre des Travaux publics n'a pas élucidé devant la Chambre la question la plus importante de toutes ; qu'a-t-il l'intention de faire pour le havre de Collingwood ? Il dit franchement à la Chambre qu'il se propose, la saison prochaine, en vertu du contrat existant, de donner au chenal une certaine largeur : 450 pieds. Il nous dit qu'il y aura dix-huit pieds de profondeur à l'extérieur du port et vingt pieds à l'intérieur. Il y a quelque temps le ministre s'est moqué de mes connaissances en génie civil. Je n'ai pas la prétention de connaître cet art mais je crois qu'il serait sage de conseiller au ministre et à son département de donner plus de profondeur à l'extérieur qu'à l'intérieur du port.*

**Le MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS :** *C'est ce que j'ai dit.*

**M. BENNETT :** *Je dirai au ministre que le port de Collingwood est au fond d'une baie qui, sur une étendue de cent milles, est exposée aux vents du Nord-Ouest, et mieux vaut avoir à l'extérieur plus de profondeur qu'à l'intérieur.*

**Le MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS :** *J'ai certainement dit cela, sinon la langue m'a fourché.*

**M. BENNETT :** *Je suis content de savoir que la plus grande profondeur sera à l'extérieur du port. Mais si le ministre ne veut pas profiter de la contribution de \$25,000 offerte par le Grand Tronc et la ville de Collingwood, il doit s'attendre à une dépense de \$150,000 pour faire une bonne affaire de toute l'entreprise, et il est évident qu'il va tenir cela en réserve.*

*Ainsi que je l'ai dit en commençant, je ne m'oppose pas à ce crédit à cause de la somme en jeu,*